



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/962
18 November 2010

FRENCH
Original : ENGLISH

838ème séance plénière

PC Journal No 838, point 2 de l'ordre du jour

DÉCISION No 962
RECOMMANDATION AU CONSEIL MINISTÉRIEL D'ADOPTER
UNE DÉCISION SUR LA PRÉSIDENTE DE L'OSCE EN 2013

Le Conseil permanent,

1. Prie son Président de transmettre au Président en exercice le projet de décision du Conseil ministériel sur la Présidence de l'OSCE en 2013, tel qu'il figure dans le document MC.DD/5/10 du 10 novembre 2010 ;
2. Recommande que le Conseil ministériel adopte cette décision par une procédure d'approbation tacite expirant le 23 novembre 2010 à 10 heures HEC.